## Aux responsables légaux des élèves de <u>quatrième</u> du collège Julien LAMBOT,

Offre de formation aux premiers secours

Madame, Monsieur,

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le collège proposera aux élèves volontaires de 4<sup>ème</sup> une formation aux gestes de premiers secours qui leur permettra d'obtenir le certificat Psc1 (prévention et secours civiques de niveau 1).

En effet, alerter les secours, réaliser un massage cardiaque, savoir utiliser un défibrillateur, traiter les hémorragies sont des gestes essentiels d'urgence qui peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations d'une gravité exceptionnelle. Ces gestes essentiels peuvent sauver des vies.

Cette formation qui dure 9 heures aura lieu sur temps scolaire et c'est pourquoi les élèves volontaires doivent s'engager à rattraper les cours manqués ; l'équipe pédagogique se tient à votre disposition pour faciliter cette démarche.

Si votre enfant souhaite accéder à cette formation, veuillez compléter et signer le document suivant, à remettre à M. Coupé pour le 30/09/2022. Toute convocation engagera les élèves durant toute la durée de la formation.

Remarque : L'équipe de formateur ne peut s'engager à former tous élèves s'il s'avérait y avoir un grand nombre de réponses positives.

Sincères salutations.

\*rayer la mention inutile

| Nom :   |                                      |   |
|---|--------------------------------------|---|
| Responsable légal :   |                                      |   |
| Souhaite / ne souhaite pas participer                           | à une formation aux premiers secours | * |
| Si oui, commune de naissance de l'enfant et n° de département : |                                      |   |
| Pays de naissance (si différent de la France) :                 |                                      |   |
|   |                                      |   |
| Signatures :  |                                      |   |
|   |                                      |   |